

Rome le 17. 8^{bre} 1810. 26

à M. Paleoneto Banquier de Naples

M.

M. Pizzanano

un jeune artiste de sonown l'indiqué ici par le
faute de plus d'indiquer et qui m'ait expressément
recommandé par le fénat et par M. le commissaire
Imperial a éprouvé depuis son séjour à Rome
plus quelques retards dans le payement de sa Pension
quelques retards qui naissent de la difficulté avec en-
telle des communications avec son pays.

Dans ma correspondance avec le fénat de M.
le commissaire j'ai insisté pour que ses protecteurs
voulussent bien prendre des mesures nécessaires pour
regulariser le payement de sa Pension. mes represen-
tations ont eu leur effet et voici ce que m'a
écrit en date du 2. Juin M. Christof. presid
du fénat.

Les ordres les plus précis ont été donnés à M.
Melichi Negociant de cette ville pour la regularité
des payemens de la Pension du jeune Pizzanano
Et ce Negociant m'a assuré qu'après ces ordres
ne lui retardera de rien. Votre jeune Cleve
peut donc se livrer sans inquiétude ultérieure à ses
Etudes et continuer à se rendre digne de l'estime
de ses Concitoyens et de ses Parents paternels
de son Chef.

Cependant M. Coelonia qui paye M. Pizzanano
sur votre crédit n'a plus d'ordre de vous. M.
a été également avisé de la source de m'en faire connaître

26 bis

la cause afin que je puisse profiter d'une occasion
prochaine qui se présentera à Paris à propos
pour renouveler mes instances auprès de M. le Secrétaire
Du feuat.

Dans le cas où sans attendre l'ordre de
M. Melachi il vous feroit possible de faire
continuer à M. Pizzanaro le paiement des salaires
par M. Corlonio, vous lui rendriez un grand
service. Je vous prie de m'y répondre le
plutôt possible.

J'ai etc &c